

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 01615 Numéro SIREN : 408 231 447 Nom ou dénomination : AMT

Ce dépôt a été enregistré le 17/08/2020 sous le numéro de dépôt 9054

Greffe du tribunal de commerce d'Evry



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 17/08/2020

Numéro de dépôt : 2020/9054

Déposant :

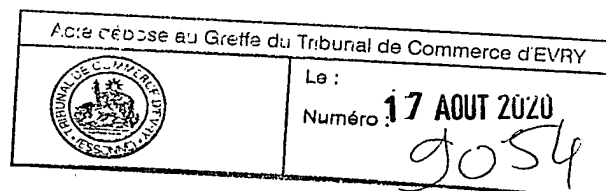
Nom/dénomination : AMT

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 408 231 447

N° gestion : 2007 B 01615





AMT
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 500.000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 14-16, Voie de Montavas 91320 WISSOUS
RCS : EVRY B 408 231 447

XXXXXXXXXXXXXX

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17 Juillet 2020

L'an deux mille vingt et le 17 Juillet à 11 heures 00, les associés se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président.

Monsieur Thierry Morel, représentant de la SA Thierry Morel et Associés, commissaire aux comptes régulièrement convoqué, assiste à la réunion.

Sont présents :

- SAS CAP, représentée par Christian Accorsi, propriétaire de 15 249 actions
- Christian Accorsi, propriétaire de 1 action

Total égal au nombre d'actions composant le capital 15 250 actions

Monsieur Christian Accorsi préside la séance en qualité de Président. Il dispose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Rapport de gestion du président sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019,
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2019,
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
- le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé,
- le texte de résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de six jours avant la date de la présente réunion, et ce compte tenu de la crise sanitaire COVID 19.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

- examen des comptes annuels clos le 31 Décembre 2019,
- quitus au Président,
- affectation des résultats,
- point sur les rémunérations de l'associé et du Président
- questions diverses



Le Président donne ensuite lecture du rapport du président et ouvre la discussion.

.....

Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes ont été mises en voix.

PREMIERE RESOLUTION

Les associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur les comptes de l'exercice social au 31 décembre 2019 et la lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, les approuvent tels qu'ils ont été présentés se soldant par un bénéfice de 1 863 451.41 Euros (Un million huit cent soixante-trois mille quatre cent cinquante et un Euros et quarante et un centimes).

Les associés prennent acte et approuve, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du C.G.I., le montant global des charges non déductibles visées à l'article 39-4 du C.G.I. supportées par la Société AMT au titre de l'exercice social 2019, clos le 31 Décembre 2019, s'élevant à 19 549 Euros ainsi que le montant de l'impôt sur les bénéfices supporté par la Société au titre de ces charges.

En conséquence, elle donne quitus au Président de sa gestion pour ledit exercice

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés décident d'affecter le résultat 2019 comme suit :

- Bénéfice de l'exercice 1 863 451.41 €

Qui est affecté comme suit :

- Dividendes 1 200 000.00 €
- Report à nouveau 663 451.41 €

Nous vous rappelons que pour les dividendes, au profit d'une personne morale, sont non éligibles à l'abattement de 40%.

La mise en paiement des dividendes interviendra à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

P

P



TROISIEME RESOLUTION

Les associés prennent acte conformément à l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, de ce que les sommes distribuées en dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivants :

Exercice 2018 => Dividendes = 600.000 Euros non éligibles à l'abattement de 40%

Exercice 2017 => Dividendes = 950.000 Euros non éligibles à l'abattement de 40%

Exercice 2016 => Dividendes = 900.000 Euros non éligibles à l'abattement de 40%

Au titre de l'exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement - Dividendes	Autres revenus distribués	Revenus non éligibles à l'abattement
31 décembre 2018 :	0.00 €		600 000.00 €
31 décembre 2017 :	0.00 €		950 000.00 €
31 décembre 2016 :	0.00 €		900 000.00 €

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Les associés après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 approuvent purement et simplement les termes de ce rapport

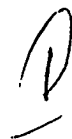
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Les Associés, au titre de ses fonctions de Directeur de Production, décident de porter la rémunération pour l'exercice 2020 de Christian Accorsi entre 146 000 Euros et 155 000 Euros Bruts Annuel hors congés payés ; avantage véhicule inclus.

Elle sera versée sur 13 mois,

En sus, au titre de ses fonctions de Directeur de Production, Christian Accorsi bénéficie, depuis le 1^{er} Avril 2018, du régime de la Caisse des congés payés pour une prise en charge à compter du 1^{er} Mai 2019.



Les Associés décident, en outre, que Monsieur Christian Accorsi continuera à bénéficier du remboursement de ses frais et débours divers de mission, représentation et déplacements et ce, sur production de pièces justificatives.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de porter, à compter du 1^{er} Janvier 2020 et ce jusqu'à nouvelle décision de la collectivité des associés, la rémunération brute annuelle de Monsieur Christian Accorsi, au titre de ses fonctions de Président, à hauteur de 20.000 Euros (Vingt mille Euros).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

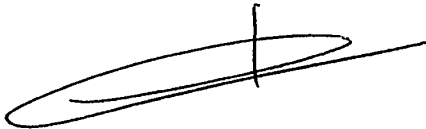
SEPTIEME RESOLUTION

Les Associés confèrent tous pouvoirs et toutes autorisations utiles et nécessaires au Président ainsi qu'au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir, partout où besoin sera, toutes formalités indispensables de dépôt, publicité et autres qu'il y aura lieu et, notamment, toutes formalités relatives au dépôt des comptes annuels et autres documents prévus par la Loi

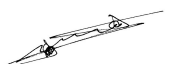
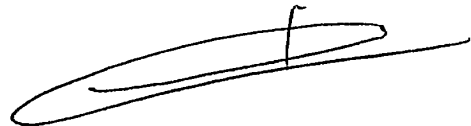
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12 heures 17 et il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique.

Christian ACCORSI
Pour SAS CAP



Christian ACCORSI



AMT
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 500.000 EUROS

TEXTE DE RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

Les Associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur les comptes de l'exercice social au 31 décembre 2019 et la lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, les approuvent tels qu'ils ont été présentés se soldant par un bénéfice de 1 863 451.41 Euros (Un million huit cent soixante-trois mille quatre cent cinquante et un Euros et 41 centimes).

Les Associés prennent acte et approuvent, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du C.G.I., le montant global des charges non déductibles visées à l'article 39-4 du C.G.I. supportées par la Société AMT au titre de l'exercice social 2019, clos le 31 Décembre 2019, s'élevant à 19 549 Euros ainsi que le montant de l'impôt sur les bénéfices supporté par la Société au titre de ces charges.

En conséquence, elle donne quitus au Président de sa gestion pour ledit exercice

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le résultat 2019 comme suit :

- Bénéfice de l'exercice 1 863 451.41 €

Qui est affecté comme suit :

- Dividendes 1 200 000.00 €
- Report à nouveau 663 451.41 €

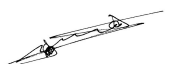
Nous vous rappelons que pour les dividendes, au profit d'une personne morale, sont non éligibles à l'abattement de 40%.

La mise en paiement des dividendes interviendra à compter de ce jour.

TROISIEME RESOLUTION

Les associés prennent acte conformément à l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, de ce que les sommes distribuées en dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivants :

P



Exercice 2018 => Dividendes = 600.000 Euros non éligibles à l'abattement de 40%
 Exercice 2017 => Dividendes = 950.000 Euros non éligibles à l'abattement de 40%
 Exercice 2016 => Dividendes = 900.000 Euros non éligibles à l'abattement de 40%

Au titre de l'exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement - Dividendes	Autres revenus distribués	Revenus non éligibles à l'abattement
31 décembre 2018 :	0.00 €		600 000.00 €
31 décembre 2017 :	0.00 €		950 000.00 €
31 décembre 2016 :	0.00 €		900 000.00 €

QUATRIEME RESOLUTION

Les associés après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 approuvent purement et simplement les termes de ce rapport

CINQUIEME RESOLUTION

Les Associés, au titre de ses fonctions de Directeur de Production, décident de porter la rémunération pour l'exercice 2020 de Christian Accorsi entre 146 000 Euros et 155 000 Euros Bruts Annuel hors congés payés ; avantage véhicule inclus.

Elle sera versée sur 13 mois,

En sus, au titre de ses fonctions de Directeur de Production, Christian Accorsi bénéficie, depuis le 1^{er} Avril 2018, du régime de la Caisse des congés payés pour une prise en charge à compter du 1^{er} Mai 2019.

Les Associés décident, en outre, que Monsieur Christian Accorsi continuera à bénéficier du remboursement de ses frais et débours divers de mission, représentation et déplacements et ce, sur production de pièces justificatives.

SIXIEME RESOLUTION

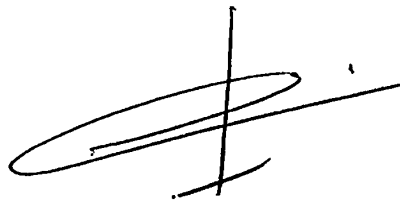
L'assemblée générale décide de porter, à compter du 1^{er} Janvier 2020 et ce jusqu'à nouvelle décision de la collectivité des associés, la rémunération brute annuelle de Monsieur Christian Accorsi, au titre de ses fonctions de Président, à hauteur de 20.000 Euros (Vingt mille Euros).

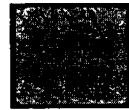
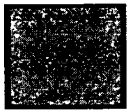
P



SEPTIEME RESOLUTION

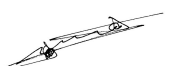
Les Associés confèrent tous pouvoirs et toutes autorisations utiles et nécessaires au Président ainsi qu'au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir, partout où besoin sera, toutes formalités indispensables de dépôt, publicité et autres qu'il y aura lieu et, notamment, toutes formalités relatives au dépôt des comptes annuels et autres documents prévus par la Loi





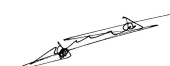
Comptes annuels

31/12/2019



Index

Bilan.....	2
Bilan Actif.....	4
Bilan Passif.....	5
Compte de Résultat.....	6
Compte de Résultat (Première Partie).....	7
Compte de Résultat (Seconde Partie).....	8
Annexe.....	9
Présentation de l'activité et faits marquants de l'exercice.....	10
Principes Regles et Méthodes comptables.....	11
Immobilisations.....	15
Amortissements.....	16
Provisions Inscrites au Bilan.....	17
État des Échéances des Créances et Dettes.....	18
Charges à Payer.....	19
Charges et Produits Constatés d'Avance.....	20
Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles.....	21
Ventilation de l'Impot sur les Bénéfices.....	22
Accroissement et allègements dettes future d'impôts.....	23
Effectif Moyen.....	24
Notes sur le bilan et le compte de résultat.....	25
Composition du Capital Social.....	26
Variation capitaux propres.....	27
Ventilation du Chiffre d'Affaires Net.....	28
Autres informations.....	29



Bilan Actif

AMT

Période du 01/01/19 au 31/12/19

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	15 272	14 230	1 042	2 036
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	15 272	14 230	1 042	2 036
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	79		79	79
Constructions	75 997	45 606	30 391	34 191
Installations techniques, matériel et outillage industriel	125 681	98 266	27 416	27 000
Autres immobilisations corporelles	1 163 670	902 688	260 982	307 711
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 365 428	1 046 559	318 869	368 981
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	3 503		3 503	5 835
Autres immobilisations financières	36 094		36 094	31 465
TOTAL immobilisations financières :	39 597		39 597	37 300
ACTIF IMMOBILISÉ	1 420 297	1 060 790	359 508	408 317
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens	820		820	
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	820		820	
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				155 135
Créances clients et comptes rattachés	4 470 579	28 363	4 442 216	3 287 819
Autres créances	517 273		517 273	855 391
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	4 987 852	28 363	4 959 488	4 298 345
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	5 503 059	37 872	5 465 187	5 446 765
Disponibilités	7 674 442		7 674 442	6 319 400
Charges constatées d'avance	98 090		98 090	68 472
TOTAL disponibilités et divers :	13 275 591	37 872	13 237 719	11 834 636
ACTIF CIRCULANT	18 264 263	66 235	18 198 027	16 132 982
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	19 684 560	1 127 025	18 557 535	16 541 298



Bilan

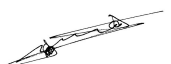


Bilan Passif

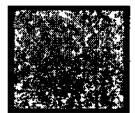
AMT

Période du 01/01/19 au 31/12/19

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 500 000	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles	500 000	500 000
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	5 799 733	4 560 045
Résultat de l'exercice	1 863 451	1 839 688
TOTAL situation nette :	8 713 184	7 449 733
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	8 713 184	7 449 733
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	794 425	838 322
Provisions pour charges	72 161	39 473
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	866 585	877 795
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	2 450	2 450
TOTAL dettes financières :	2 450	2 450
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 273 272	6 098 644
Dettes fiscales et sociales	2 347 300	1 333 898
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		3 456
Autres dettes	210 197	92 362
TOTAL dettes diverses :	7 830 769	7 528 360
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 144 546	682 960
DETTES	8 977 765	8 213 771
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	18 557 535	16 541 298



Compte de Résultat

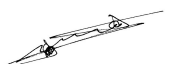


Compte de Résultat (Première Partie)

Période du 01/01/19 au 31/12/19

AMT

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	20 552 622		20 552 622	21 568 650
Chiffres d'affaires nets	20 552 622		20 552 622	21 568 650
Production stockée			820	(79 084)
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 000	5 158
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			108 914	952 462
Autres produits			8	170
PRODUITS D'EXPLOITATION			20 663 363	22 447 357
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			1 581 045	1 865 309
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			13 347 245	15 269 858
TOTAL charges externes :			14 928 290	17 135 167
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			136 760	132 106
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 586 186	1 530 909
Charges sociales			1 005 405	997 655
TOTAL charges de personnel :			2 591 591	2 528 564
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			138 030	125 420
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 700	261
Dotations aux provisions pour risques et charges			97 560	140 297
TOTAL dotations d'exploitation :			237 290	265 978
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			11 203	16 128
CHARGES D'EXPLOITATION			17 905 136	20 077 942
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			2 758 227	2 369 414



Compte de Résultat (Seconde Partie)

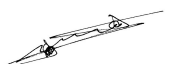
AMT

Période du 01/01/19 au 31/12/19

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 758 227	2 369 414
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	5	4
Autres intérêts et produits assimilés	43 792	38 687
Reprises sur provisions et transferts de charges	18 422	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	62 219	38 690
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	0	56 294
Intérêts et charges assimilées	17 021	68 905
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	17 021	125 199
RÉSULTAT FINANCIER	45 198	(86 509)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 803 426	2 282 906
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	63 048	34 244
Produits exceptionnels sur opérations en capital	14 600	3 350
Reprises sur provisions et transferts de charges	4 552	
	82 200	37 594
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 026	12 859
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	11 256	(4 452)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	15 282	8 407
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	66 918	29 188
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	1 006 892	472 405
TOTAL DES PRODUITS	20 807 782	22 523 642
TOTAL DES CHARGES	18 944 330	20 683 953
BÉNÉFICE OU PERTE	1 863 451	1 839 688



Annexe



1. Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

1.1. Présentation de la société

La SAS AMT, créée le 1^{er} juillet 1996, a pour objet social : entreprise de bâtiment, marchand de biens, promotion immobilière, négoce de matériaux, gestion de titres de toute société, assistance à maîtrise d'ouvrage.

La société est détenue par la SAS CAP, à hauteur de 99,99 %.

L'exercice à une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 est de 18 557 535 euros. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de : 1 863 451 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1.2. Faits marquants de l'exercice

Néant.



2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1. Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, modifié par le règlement de l'ANC 2016-07 applicable aux exercices clos à compter du 31 Décembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.2. Immobilisations incorporelles

Immobilisations

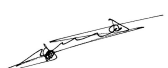
Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux,
- à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise,
- à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition sont rattachés à ce coût d'acquisition. Les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production n'inclut pas le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

La méthode de ventilation par composant a été appliquée aux immobilisations, à l'exception de celles de faibles valeurs et/ou présentant une faible complexité.



Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels : 1 an
- Constructions : 20 ans
- Agencements des constructions : 20 ans
- Matériel industriel : 3 ans
- Installations et agencements : 3 à 10 ans
- Matériel de transport : 4 et 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 ans

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Par simplification, la durée d'amortissement retenue est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Test de dépréciations

Depuis le 1er janvier 2005, la société doit réaliser un test de dépréciation lorsqu'un indice interne ou externe laisse penser qu'un élément d'actif incorporel ou corporel a pu perdre notablement de la valeur.

Dans le cas où la valeur actuelle (valeur la plus élevée entre la valeur d'usage et la valeur vénale) des immobilisations devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée, ramenant la valeur nette comptable à la valeur actuelle.

Lorsqu'une dépréciation est enregistrée, la base amortissable de l'élément déprécié est modifiée ainsi que son plan d'amortissement. Le plan d'amortissement est susceptible d'être à nouveau modifié si l'actif recouvre ultérieurement de sa valeur.

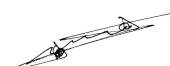
2.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.4. Créances et Dettes

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



Opérations en devises

Au cours de l'exercice, les dettes et créances en devise sont comptabilisées au cours du jour de l'opération.

Les dettes et créances libellées en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date.

La différence de conversion est inscrite au bilan en poste « écart de conversion ». Une provision pour risque est comptabilisée si la conversion fait apparaître une perte latente non compensée.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

2.5. Contrats à long terme

Les contrats à long terme et assimilés (dont opérations de constructions ou rénovation) s'étalant sur plusieurs exercices comptables sont enregistrés suivant la méthode à l'avancement (méthode préférentielle).

Toutes les charges ayant concouru à l'exécution du contrat sont comptabilisées à la date de clôture de l'exercice. Le cas échéant, les charges qui ne correspondent pas à l'avancement et qui sont donc rattachables à une activité future sont portées en compte de régularisation.

Les produits contractuels sont comptabilisés en chiffre d'affaires. Une régularisation à la hausse ou à la baisse a pour objet de comptabiliser un niveau de produit permettant, après déduction des charges ayant concouru à l'exécution du contrat, la constatation de la quote-part du résultat à terminaison correspondant au pourcentage d'avancement.

L'entreprise n'a pas choisi d'imputer les charges financières dans les charges liées aux contrats.

Lorsque le résultat à terminaison est négatif, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée. Le montant de cette provision est obtenu par différence entre la perte globale prévisionnelle et la perte déjà constatée à la date de clôture.

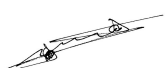
2.6. Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il a été conclu un contrat d'assurance en vue de financer les engagements de retraite. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision et leur montant est indiqué en annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée annuellement en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,39 %,
- Taux de croissance des salaires : 0,50 %,
- Age de départ à la retraite : 65 ans,
- Taux de rotation du personnel : 0 %,
- Table de taux de mortalité : TF00-02,
- Méthode prospective : Prorata des droits au terme



Un contrat avec une société d'assurance signé en 2009, a pour objet de permettre à l'entreprise de constituer, en franchise d'impôt, une provision destinée aux versements des indemnités de fin de carrière (IFC) dues à son personnel.

Le montant total (intérêts compris) de ce contrat est de 108 206,14 euros au 31/12/2019.

Pour les ouvriers, les indemnités de fin de carrière sont prises en charges par PROBTP (organisme gestionnaire désigné par la convention collective) et sont alimentées par les cotisations assises sur les salaires.

2.7. Provisions

Les provisions sont comptabilisées dès lors qu'il apparaît un passif dont l'échéance ou le montant ne peut pas être déterminé de façon précise.

Le passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.8. Disponibilités

Les liquidités en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.



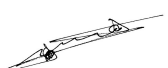
Immobilisations

AMT

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	15 650		1 211
TOTAL immobilisations incorporelles :	15 650		1 211
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	79		
Constructions sur sol propre	7 848		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	68 149		
Installations techniques et outillage industriel	110 818		20 075
Installations générales, agencements et divers	443 171		
Matériel de transport	648 705		62 399
Matériel de bureau, informatique et mobilier	82 798		8 994
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	1 361 569		91 468
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	37 300		2 297
TOTAL immobilisations financières :	37 300		2 297
TOTAL GÉNÉRAL	1 414 519		94 977

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		1 588	15 272	
TOTAL immobilisations incorporelles :		1 588	15 272	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			79	
Constructions sur sol propre			7 848	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			68 149	
Install. techn., matériel et out. industriels		5 212	125 681	
Inst. générales, agencements et divers			443 171	
Matériel de transport		75 181	635 923	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		7 217	84 576	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		87 610	1 365 428	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			39 597	
TOTAL immobilisations financières :			39 597	
TOTAL GÉNÉRAL		89 198	1 420 297	

© Sage



Amortissements

AMT

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	13 614	2 205	1 588	14 230
TOTAL immobilisations incorporelles :	13 614	2 205	1 588	14 230
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	4 319	392		4 711
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	37 487	3 407		40 895
Installations techn. et outillage industriel	83 818	17 929	3 481	98 266
Inst. générales, agencements et divers	392 136	11 477		403 613
Matériel de transport	419 525	87 093	72 433	434 185
Mat. de bureau, informatique et mobil.	55 303	15 527	5 941	64 889
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	992 588	135 825	81 855	1 046 559

TOTAL GÉNÉRAL	1 006 202	138 030	83 443	1 060 789
----------------------	------------------	----------------	---------------	------------------

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	2 205		
TOTAL immobilisations incorporelles :	2 205		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	392		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	3 407		
Installations techniques et outillage industriel	17 929		
Installations générales, agencements et divers	11 477		
Matériel de transport	87 093		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	15 527		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	135 825		
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GÉNÉRAL	138 030		
----------------------	----------------	--	--



Provisions Inscrites au Bilan

AMT

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges	264 275	64 873	108 770	220 378
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	613 520	32 687		646 207
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	877 795	97 560	108 770	866 585

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours	26 663	1 700		28 363
Provisions sur comptes clients	56 294		18 422	37 872
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	82 958	1 700	18 422	66 235

TOTAL GÉNÉRAL	960 752	99 260	127 192	932 821
----------------------	----------------	---------------	----------------	----------------



État des Échéances des Créances et Dettes

AMT

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	3 503		3 503
Autres immobilisations financières	36 094		36 094
TOTAL de l'actif immobilisé :	39 597		39 597
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	33 931		33 931
Autres créances clients	4 436 649	4 436 649	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	509 147	509 147	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	8 126	8 126	
TOTAL de l'actif circulant :	4 987 852	4 953 921	33 931
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	98 090	98 090	

TOTAL GÉNÉRAL	5 125 539	5 052 011	73 528
----------------------	------------------	------------------	---------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	2 450	950	1 500	
Fournisseurs et comptes rattachés	5 273 272	5 273 272		
Personnel et comptes rattachés	11 129	11 129		
Sécurité sociale et autres organismes	233 684	233 684		
Impôts sur les bénéfices	675 489	675 489		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 378 606	1 378 606		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	48 392	48 392		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	210 197	210 197		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 144 546	1 144 546		

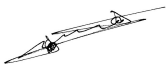
TOTAL GÉNÉRAL	8 977 765	8 976 265	1 500	
----------------------	------------------	------------------	--------------	--



Charges à Payer

AMT

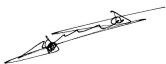
MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 675 376
Dettes fiscales et sociales	9 935
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	210 197
TOTAL	2 895 508



Charges et Produits Constatés d'Avance

AMT

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	98 090	1 144 546
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	98 090	1 144 546



Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

AMT

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Créances irrécouvrables	12 640	77100000
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	50 408	77180000
Produits des cessions d'immobilisations	13 600	77520000
Produits exceptionnels juridiques	1 000	77883000
Transfert de charges exceptionnel	4 552	79700000

TOTAL	82 200	
-------	--------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Amendes fiscales	4 026	67120000
Valeur nette comptable des immobilisations sorties	5 756	67520000
Frais de procédure	5 500	67882000

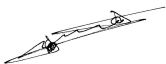
TOTAL	15 282	
-------	--------	--



Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

AMT

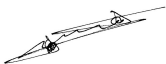
RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	2 803 426	1 006 892
Résultat exceptionnel (hors participation)	66 918	21 992
Résultat comptable (hors participation)	2 870 343	984 900



Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

AMT

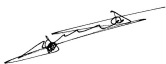
NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements Provisions règlementées : - amortissements dérogatoires - provisions pour hausse des prix - provisions pour fluctuation des cours Autres :	
TOTAL DES ACCROISSEMENTS	
Allègements Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation : - pour congés payés - participation des salariés Autres : Provision pour liné Effort construction C3S	 669 739 7 685 1 116
TOTAL DES ALLÈGEMENTS	
678 540	
Déficits reportables Moins-values à long terme	



Effectif Moyen

AMT

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	10	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	7	
Ouvriers	40	
TOTAL	57	



3. Notes sur le bilan et le compte de résultat

3.1. Capital social

Le capital social se compose de 15 250 actions d'une valeur nominale de 32,7869 euros.

3.2. Détail des autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont composées de :

- dépôts de garantie pour un montant de 35 469 euros ;
- divers dépôts et cautionnements pour 625 euros.

3.3. Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur comptable s'élève à 5 503 059 euros.

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice s'établit comme suit :

- BPVF pour une valeur comptable de 2 002 500 euros ;
- CIC pour une valeur comptable de 1 500 559 euros ;
- Crédit du Nord pour une valeur comptable de 2 000 000 euros.

La dépréciation des VMP de 56 294 € constatée au 31/12/2018 fut reprise pour 18 422 € au cours de l'exercice 2019, donnant une dépréciation de 37 872 € au 31/12/2019.

3.4. Provisions pour risques et charges

Le solde des provisions pour risques au 31/12/2019 se compose de provisions pour litiges d'un montant total de 220 378 euros. Les autres provisions pour risques et charges correspondent à :

- une provision pour service après-vente ;
- une provision pour insolvabilités clients.

3.5. Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires comptabilisé au titre des diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes annuels par le commissaire aux comptes s'élève à 15 525 euros.



Composition du Capital Social

AMT

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	15250	32,79
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	15250	32,79



Variation des Capitaux Propres

Période du 01/01/19 au 31/12/19

AMT

Variation des Capitaux Propres

CAPITAUX PROPRES	31/12/2018	Affectation du résultat N-1	Dividendes	Résultat de l'exercice N	31/12/2019
Capital social	500 000				500 000
Réserve légale	50 000				50 000
Réserves facultatives	500 000				500 000
Report à nouveau	4 560 045	1 239 688			5 799 733
Résultat de l'exercice	1 839 688	(1 239 688)	(600 000)	1 863 451	1 863 451
TOTAL	7 449 733	0	(600 000)	1 863 451	8 713 184



Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

AMT

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Travaux	19 831 044
Prestation de service	18 101
Activités annexes	703 477

TOTAL	20 552 622
-------	------------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
France	20 552 622

TOTAL	20 552 622
-------	------------



4. Autres informations

4.1. Engagements Hors Bilan

Aucun engagement hors bilan n'est à relever au 31 décembre 2019.

4.2. Evènements postérieurs à la clôture

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par le Covid-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020.

La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. Etant précisé que depuis le 17 mars 2020 et jusqu'au 11 mai 2020, la situation de crise sanitaire a entraîné l'arrêt de la plupart des chantiers en cours d'exécution par la société AMT. De plus, du 17 mars 2020 des mesures ont été prises telles que la fermeture des bureaux administratifs.

A la date d'arrêté des comptes 2019, sur la base des analyses menées, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.



AMT
❧❧❧
Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros
❧❧❧
Siège social : 14 - 16, voie de Montavas
91320 WISSOUS
❧❧❧

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

❧❧❧❧

E X E R C I C E 2 0 1 9
1^{er} janvier - 31 décembre



AMT
⌘⌘⌘
Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros
⌘⌘⌘
Siège social : 14 - 16, voie de Montavas
91320 WISSOUS
⌘⌘⌘

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
⌘⌘⌘

EXERCICE 2019
CLOS LE 31 DECEMBRE 2019
⌘⌘⌘

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par décision des associés, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la Société **AMT** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre Président le 10 juillet 2020, sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

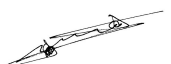
Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise du Covid-19, Monsieur le Président m'a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

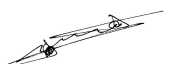


- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La date d'émission de mon rapport correspond à la date de réception des informations nécessaires à la formation de mon opinion.

Fait à CHARTRES, le 15 juillet 2020

Pour la S.A. Thierry MOREL et Associés
Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite près la Cour d'Appel de VERSAILLES
Le mandataire social et responsable technique
Thierry MOREL
Inscrit près la Cour d'Appel de VERSAILLES
56, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES



Bilan Actif

AMT

Période du 01/01/19 au 31/12/19

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	15 272	14 230	1 042	2 036
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	15 272	14 230	1 042	2 036
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	79		79	79
Constructions	75 997	45 606	30 391	34 191
Installations techniques, matériel et outillage industriel	125 681	98 266	27 416	27 000
Autres immobilisations corporelles	1 163 670	902 688	260 982	307 711
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 365 428	1 046 559	318 869	368 981
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	3 503		3 503	5 835
Autres immobilisations financières	36 094		36 094	31 465
TOTAL immobilisations financières :	39 597		39 597	37 300
ACTIF IMMOBILISÉ	1 420 297	1 060 790	359 508	408 317

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens	820		820	
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	820		820	
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				155 135
Créances clients et comptes rattachés	4 470 579	28 363	4 442 216	3 287 819
Autres créances	517 273		517 273	855 391
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	4 987 852	28 363	4 959 488	4 298 345
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	5 503 059	37 872	5 465 187	5 446 765
Disponibilités	7 674 442		7 674 442	6 319 400
Charges constatées d'avance	98 090		98 090	68 472
TOTAL disponibilités et divers :	13 275 591	37 872	13 237 719	11 834 636
ACTIF CIRCULANT	18 264 263	66 235	18 198 027	16 132 982

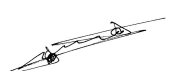
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	19 684 560	1 127 025	18 557 535	16 541 298
----------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

Thierry MOREL ET ASSOCIES

S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES

4



Bilan Passif

AMT

Période du 01/01/19 au 31/12/19

RUBRIQUES		Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
SITUATION NETTE			
Capital social ou individuel	dont versé 500 000	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence		
Réserve légale		50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles		500 000	500 000
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		5 799 733	4 560 045
Résultat de l'exercice		1 863 451	1 839 688
TOTAL situation nette :		8 713 184	7 449 733
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES			
CAPITAUX PROPRES		8 713 184	7 449 733
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		794 425	838 322
Provisions pour charges		72 161	39 473
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		866 585	877 795
DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers		2 450	2 450
TOTAL dettes financières :		2 450	2 450
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS			
DETTES DIVERSES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5 273 272	6 098 644
Dettes fiscales et sociales		2 347 300	1 333 898
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			3 456
Autres dettes		210 197	92 362
TOTAL dettes diverses :		7 830 769	7 528 360
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		1 144 546	682 960
DETTES		8 977 765	8 213 771
Ecart de conversion passif			
TOTAL GÉNÉRAL		18 557 535	16 541 298

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44

5



Compte de Résultat (Première Partie)

AMT

Période du 01/01/19 au 31/12/19

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	20 552 622		20 552 622	21 568 650
Chiffres d'affaires nets	20 552 622		20 552 622	21 568 650
Production stockée			820	(79 084)
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 000	5 158
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			108 914	952 462
Autres produits			8	170
PRODUITS D'EXPLOITATION			20 663 363	22 447 357
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			1 581 045	1 865 309
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			13 347 245	15 269 858
TOTAL charges externes :			14 928 290	17 135 167
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			136 760	132 106
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 586 186	1 530 909
Charges sociales			1 005 405	997 655
TOTAL charges de personnel :			2 591 591	2 528 564
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			138 030	125 420
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 700	261
Dotations aux provisions pour risques et charges			97 560	140 297
TOTAL dotations d'exploitation :			237 290	265 978
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			11 203	16 128
CHARGES D'EXPLOITATION			17 905 136	20 077 942
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			2 758 227	2 369 414

Thierry MOREL ET ASSOCIES

S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES

Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44



Compte de Résultat (Seconde Partie)

AMT

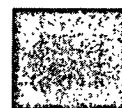
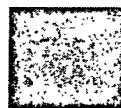
Période du 01/01/19 au 31/12/19

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 758 227	2 369 414
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	5	4
Autres intérêts et produits assimilés	43 792	38 687
Reprises sur provisions et transferts de charges	18 422	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	62 219	38 690
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	0	56 294
Intérêts et charges assimilées	17 021	68 905
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	17 021	125 199
RÉSULTAT FINANCIER	45 198	(86 509)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	2 803 426	2 282 906
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	63 048	34 244
Produits exceptionnels sur opérations en capital	14 600	3 350
Reprises sur provisions et transferts de charges	4 552	
	82 200	37 594
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 026	12 859
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	11 256	(4 452)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	15 282	8 407
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	66 918	29 188
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	1 006 892	472 405
TOTAL DES PRODUITS	20 807 782	22 523 642
TOTAL DES CHARGES	18 944 330	20 683 953
BÉNÉFICE OU PERTE	1 863 451	1 839 688

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44



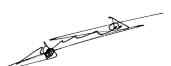
Annexe



Thierry MOREL ET ASSOCIES

S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES

Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44



Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

AMT

Période du 01/01/19 au 31/12/19

1. Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

1.1. Présentation de la société

La SAS AMT, créée le 1^{er} juillet 1996, a pour objet social : entreprise de bâtiment, marchand de biens, promotion immobilière, négoce de matériaux, gestion de titres de toute société, assistance à maîtrise d'ouvrage.

La société est détenue par la SAS CAP, à hauteur de 99,99 %.

L'exercice à une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 est de 18 557 535 euros. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de : 1 863 451 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1.2. Faits marquants de l'exercice

Néant.

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44



2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1. Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, modifié par le règlement de l'ANC 2016-07 applicable aux exercices clos à compter du 31 Décembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.2. Immobilisations incorporelles

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux,
- à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise,
- à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

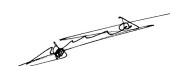
Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition sont rattachés à ce coût d'acquisition. Les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production n'inclut pas le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

La méthode de ventilation par composant a été appliquée aux immobilisations, à l'exception de celles de faibles valeurs et/ou présentant une faible complexité.

THIERRY MOHEL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44

11



Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- o Logiciels : 1 an
- o Constructions : 20 ans
- o Agencements des constructions : 20 ans
- o Matériel industriel : 3 ans
- o Installations et agencements : 3 à 10 ans
- o Matériel de transport : 4 et 5 ans
- o Matériel de bureau et informatique : 3 ans

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Par simplification, la durée d'amortissement retenue est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Test de dépréciations

Depuis le 1er janvier 2005, la société doit réaliser un test de dépréciation lorsqu'un indice interne ou externe laisse penser qu'un élément d'actif incorporel ou corporel a pu perdre notablement de la valeur.

Dans le cas où la valeur actuelle (valeur la plus élevée entre la valeur d'usage et la valeur vénale) des immobilisations devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée, ramenant la valeur nette comptable à la valeur actuelle.

Lorsqu'une dépréciation est enregistrée, la base amortissable de l'élément déprécié est modifiée ainsi que son plan d'amortissement. Le plan d'amortissement est susceptible d'être à nouveau modifié si l'actif recouvre ultérieurement de sa valeur.

2.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.4. Créances et Dettes

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 14



Opérations en devises

Au cours de l'exercice, les dettes et créances en devise sont comptabilisées au cours du jour de l'opération.

Les dettes et créances libellées en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date.

La différence de conversion est inscrite au bilan en poste « écart de conversion ». Une provision pour risque est comptabilisée si la conversion fait apparaître une perte latente non compensée.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

2.5. Contrats à long terme

Les contrats à long terme et assimilés (dont opérations de constructions ou rénovation) s'étalant sur plusieurs exercices comptables sont enregistrés suivant la méthode à l'avancement (méthode préférentielle).

Toutes les charges ayant concouru à l'exécution du contrat sont comptabilisées à la date de clôture de l'exercice. Le cas échéant, les charges qui ne correspondent pas à l'avancement et qui sont donc rattachables à une activité future sont portées en compte de régularisation.

Les produits contractuels sont comptabilisés en chiffre d'affaires. Une régularisation à la hausse ou à la baisse a pour objet de comptabiliser un niveau de produit permettant, après déduction des charges ayant concouru à l'exécution du contrat, la constatation de la quote-part du résultat à terminaison correspondant au pourcentage d'avancement.

L'entreprise n'a pas choisi d'imputer les charges financières dans les charges liées aux contrats.

Lorsque le résultat à terminaison est négatif, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée. Le montant de cette provision est obtenu par différence entre la perte globale prévisionnelle et la perte déjà constatée à la date de clôture.

2.6. Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il a été conclu un contrat d'assurance en vue de financer les engagements de retraite. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision et leur montant est indiqué en annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée annuellement en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,39 %,
- Taux de croissance des salaires : 0,50 %,
- Age de départ à la retraite : 65 ans,
- Taux de rotation du personnel : 0 %,
- Table de taux de mortalité : TF00-02,
- Méthode prospective : Prorata des droits au terme

Thierry MOREL ET ASSOCIES

S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES

Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44



Un contrat avec une société d'assurance signé en 2009, a pour objet de permettre à l'entreprise de constituer, en franchise d'impôt, une provision destinée aux versements des indemnités de fin de carrière (IFC) dues à son personnel.

Le montant total (intérêts compris) de ce contrat est de 108 206,14 euros au 31/12/2019.

Pour les ouvriers, les indemnités de fin de carrière sont prises en charges par PROBTP (organisme gestionnaire désigné par la convention collective) et sont alimentées par les cotisations assises sur les salaires.

2.7. Provisions

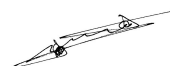
Les provisions sont comptabilisées dès lors qu'il apparaît un passif dont l'échéance ou le montant ne peut pas être déterminé de façon précise.

Le passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.8. Disponibilités

Les liquidités en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44



Immobilisations

AMT

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	15 650		1 211
TOTAL immobilisations incorporelles :	15 650		1 211
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	79		
Constructions sur sol propre	7 848		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	68 149		
Installations techniques et outillage industriel	110 818		20 075
Installations générales, agencements et divers	443 171		
Matériel de transport	648 705		62 399
Matériel de bureau, informatique et mobilier	82 798		8 994
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	1 361 569		91 468
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	37 300		2 297
TOTAL immobilisations financières :	37 300		2 297
TOTAL GÉNÉRAL	1 414 519		94 977

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légal
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		1 588	15 272	
TOTAL immobilisations incorporelles :		1 588	15 272	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			79	
Constructions sur sol propre			7 848	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			68 149	
Install. techn., matériel et out. industriels		5 212	125 681	
Inst. générales, agencements et divers			443 171	
Matériel de transport		75 181	635 923	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		7 217	84 576	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		87 610	1 365 428	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			39 597	
TOTAL immobilisations financières :			39 597	
TOTAL GÉNÉRAL		89 198	1 420 297	

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44



Amortissements

AMT

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	13 614	2 205	1 588	14 230
TOTAL immobilisations incorporelles :	13 614	2 205	1 588	14 230
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	4 319	392		4 711
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	37 487	3 407		40 895
Installations techn. et outillage industriel	83 818	17 929	3 481	98 266
Inst. générales, agencements et divers	392 136	11 477		403 613
Matériel de transport	419 525	87 093	72 433	434 185
Mat. de bureau, informatique et mobil.	55 303	15 527	5 941	64 889
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	992 588	135 825	81 855	1 046 559

TOTAL GÉNÉRAL	1 006 202	138 030	83 443	1 060 789
----------------------	------------------	----------------	---------------	------------------

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	2 205		
TOTAL immobilisations incorporelles :	2 205		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	392		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	3 407		
Installations techniques et outillage industriel	17 929		
Installations générales, agencements et divers	11 477		
Matériel de transport	87 093		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	15 527		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	135 825		
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GÉNÉRAL	138 030		
----------------------	----------------	--	--

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44

16



Provisions Inscrites au Bilan

AMT

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges	264 275	64 873	108 770	220 378
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	613 520	32 687		646 207
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	877 795	97 560	108 770	866 585

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours	26 663	1 700		28 363
Provisions sur comptes clients	56 294		18 422	37 872
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	82 958	1 700	18 422	66 235

TOTAL GÉNÉRAL	960 752	99 260	127 192	932 821
----------------------	----------------	---------------	----------------	----------------

Thierry MOREL ET ASSOCIÉS
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44



État des Échéances des Créances et Dettes

AMT

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	3 503		3 503
Autres immobilisations financières	36 094		36 094
TOTAL de l'actif immobilisé :	39 597		39 597
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	33 931		33 931
Autres créances clients	4 436 649	4 436 649	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	509 147	509 147	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	8 126	8 126	
TOTAL de l'actif circulant :	4 987 852	4 953 921	33 931
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	98 090	98 090	

TOTAL GÉNÉRAL	5 125 539	5 052 011	73 528
----------------------	------------------	------------------	---------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	2 450	950	1 500	
Fournisseurs et comptes rattachés	5 273 272	5 273 272		
Personnel et comptes rattachés	11 129	11 129		
Sécurité sociale et autres organismes	233 684	233 684		
Impôts sur les bénéfices	675 489	675 489		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 378 606	1 378 606		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	48 392	48 392		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	210 197	210 197		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 144 546	1 144 546		

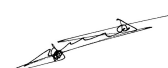
TOTAL GÉNÉRAL	8 977 765	8 976 265	1 500	
----------------------	------------------	------------------	--------------	--

Thierry MOREL ET ASSOCIÉS

S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES

Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44

18



Charges à Payer

AMT

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN		Montant
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 675 376
Dettes fiscales et sociales		9 935
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Disponibilités, charges à payer		
Autres dettes		210 197
TOTAL		2 895 508

Thierry MOREL ET ASSOCIES
 S.A. d'Expertise Comptable
 et de Commissariat aux Comptes
 56, rue du Grand Faubourg
 28000 CHARTRES
 Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44



Charges et Produits Constatés d'Avance

AMT

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	98 090	1 144 546
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	98 090	1 144 546

Thierry MOREL ET ASSOCIES
 S.A. d'Expertise Comptable
 et de Commissariat aux Comptes
 55, rue du Grand Faubourg
 28000 CHARENTAIS
 Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44



Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

AMT

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Créances irrécouvrables	12 640	77100000
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	50 408	77180000
Produits des cessions d'immobilisations	13 600	77520000
Produits exceptionnels juridiques	1 000	77883000
Transfert de charges exceptionnel	4 552	79700000

TOTAL

82 200

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Amendes fiscales	4 026	67120000
Valeur nette comptable des immobilisations sorties	5 756	67520000
Frais de procédure	5 500	67882000

TOTAL

15 282

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44

21



Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

AMT

REPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	2 803 426	1 006 892
Résultat exceptionnel (hors participation)	66 918	21 992
Résultat comptable (hors participation)	2 870 343	984 900

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44



Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

AMT

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements Provisions règlementées : - amortissements dérogatoires - provisions pour hausse des prix - provisions pour fluctuation des cours Autres :	

TOTAL DES ACCROISSEMENTS

Allègements Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation : - pour congés payés - participation des salariés Autres : Provision pour liné Effort construction C3S	 669 739 7 685 1 116
---	---

TOTAL DES ALLÈGEMENTS

678 540

Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

Thierry MOREL ET ASSOCIÉS
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44

23



Effectif Moyen

AMT

EFFECTIFS	Personnel salaré	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	10	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	7	
Ouvriers	40	
TOTAL		57

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44



3. Notes sur le bilan et le compte de résultat

3.1. Capital social

Le capital social se compose de 15 250 actions d'une valeur nominale de 32,7869 euros.

3.2. Détail des autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont composées de :

- dépôts de garantie pour un montant de 35 469 euros ;
- divers dépôts et cautionnements pour 625 euros.

3.3. Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur comptable s'élève à 5 503 059 euros.

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice s'établit comme suit :

- BPVF pour une valeur comptable de 2 002 500 euros ;
- CIC pour une valeur comptable de 1 500 559 euros ;
- Crédit du Nord pour une valeur comptable de 2 000 000 euros.

La dépréciation des VMP de 56 294 € constatée au 31/12/2018 fut reprise pour 18 422 € au cours de l'exercice 2019, donnant une dépréciation de 37 872 € au 31/12/2019.

3.4. Provisions pour risques et charges

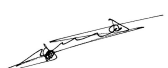
Le solde des provisions pour risques au 31/12/2019 se compose de provisions pour litiges d'un montant total de 220 378 euros. Les autres provisions pour risques et charges correspondent à :

- une provision pour service après-vente ;
- une provision pour insolvabilités clients.

3.5. Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires comptabilisé au titre des diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes annuels par le commissaire aux comptes s'élève à 15 525 euros.

THIERRY MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44



Composition du Capital Social

AMT

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	15250	32,79
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	15250	32,79

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44



Variation des Capitaux Propres

AMT

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Variation des Capitaux Propres

CAPITAUX PROPRES	31/12/2018	Affectation du résultat N-1	Dividendes	Résultat de l'exercice N	31/12/2019
Capital social	500 000				500 000
Réserve légale	50 000				50 000
Réserves facultatives	500 000				500 000
Report à nouveau	4 560 045	1 239 688			5 799 733
Résultat de l'exercice	1 839 688	(1 239 688)	(600 000)	1 863 451	1 863 451
TOTAL	7 449 733	0	(600 000)	1 863 451	8 713 184

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 64 Fax: 02 37 36 59 44

27



Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

AMT

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Travaux	19 831 044
Prestation de service	18 101
Activités annexes	703 477

TOTAL	20 552 622
-------	------------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
France	20 552 622

TOTAL	20 552 622
-------	------------

Thierry MOREL ET ASSOCIÉS
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44



4. Autres informations

4.1. Engagements Hors Bilan

Aucun engagement hors bilan n'est à relever au 31 décembre 2019.

4.2. Evènements postérieurs à la clôture

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par le Covid-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020.

La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. Etant précisé que depuis le 17 mars 2020 et jusqu'au 11 mai 2020, la situation de crise sanitaire a entraîné l'arrêt de la plupart des chantiers en cours d'exécution par la société AMT. De plus, du 17 mars 2020 des mesures ont été prises telles que la fermeture des bureaux administratifs.

A la date d'arrêté des comptes 2019, sur la base des analyses menées, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Thierry MOHEL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44

